



AUDIT DE POTENTIEL PIÉTONNIER ACTIF SÉCURITAIRE

Un outil d'évaluation novateur

L'environnement urbain contribue à faire bouger les gens. D'une part, il peut encourager les individus à préconiser des déplacements piétonniers plutôt qu'automobiles. D'autre part, il peut diminuer les sources d'accidents et assurer des trajets sécuritaires. Pour ce faire, différents facteurs entrent en ligne de compte.

Réalisé par la **Direction régionale de santé publique de Montréal**, l'*audit de potentiel piétonnier actif sécuritaire* est un outil novateur qui permet d'évaluer l'environnement urbain à partir d'une perspective piétonnière. Il s'agit d'un instrument composé d'une grille d'indicateurs prédéfinis permettant de préciser dans quelle mesure un secteur ou un site est favorable ou non à la marche. Il aide à fournir des données techniques sur l'environnement et à poser un diagnostic sur une intersection ou un tronçon de rue.

Dans le cadre de Montréal physiquement active, le **Conseil régional de l'environnement de Montréal** a appliqué l'*audit de potentiel piétonnier actif sécuritaire* dans cinq arrondissements, pour un total de 217 intersections et 133 tronçons. Les principaux constats et possibilités d'amélioration ont été transmis à deux arrondissements. Un rapport final sera acheminé à tous les arrondissements de Montréal à des fins de sensibilisation.

PORTEURS :

CONSEIL RÉGIONAL
DE L'ENVIRONNEMENT ET
DIRECTION RÉGIONALE
DE SANTÉ PUBLIQUE



5 ARRONDISSEMENTS AUDITÉS



217 INTERSECTIONS

133 TRONÇONS ÉVALUÉS



DES RECOMMANDATIONS PERTINENTES
POUR LES PLANS LOCAUX DE
DÉPLACEMENTS